

# ECOLE MATERNELLE L'ESPELIDOU GASSIN

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU LUNDI 04 NOVEMBRE 2019

### Présents :

Représentants de la commune : Mme VILLETTE (Adjointe)

Enseignantes : Mme BASTIE-TURRO (Directrice), Mme PALERMO (enseignante), Mme DUMAS (enseignante)

Représentants des parents d'élèves : M. BORDET, M. BOMAS, Mme BONNAUD, Mme CHAMPCLAUX, Mme SERIEYE, Mme PERRON

DDEN : M. SCHWARTZ

Absents excusés : Mme WANIART (maire de la commune), M. REVEST (IEN)

Secrétaire : Mme Dumas

### ORDRE DU JOUR

*La séance a été ouverte à 17h par Madame La Directrice  
Les différents points à l'ordre du jour ont ensuite été abordés :*

#### ➤ **Représentants des parents d'élèves**

Présentation du comité des représentants des parents d'élèves pour l'année scolaire 2019/2020 :

- Mme SERIEYE/ Mme PINGWARSKI (PS)
- M. BORDET / Mme CHAMPCLAUX (MS)
- Mme BONNAUD/ M. BOMAS/ Mme PERRON (GS)

Le taux de participation au vote est de 69 %.

#### ➤ **Règlement intérieur**

Il a été ajouté le paragraphe issu de la Loi pour une école de la confiance du 28 juillet 2019, concernant l'abaissement de l'âge obligatoire d'instruction à 3 ans.

Un aménagement reste possible suivant le décret à l'aide d'un formulaire l'autorisant et précisant ses modalités.

#### Rappels :

- Le paragraphe sur la laïcité rappelle que l'école ne peut accepter de signe ostentatoire d'appartenance à une quelconque religion et doit pouvoir assurer son devoir de neutralité.
- L'administration de médicaments à l'école se fait sous couvert d'un PAI.
- Il est demandé aux parents de respecter scrupuleusement les horaires d'entrée et de sorties et de prendre leurs dispositions avec le service périscolaire pour la garderie du soir. Tout retard doit être exceptionnel et communiqué si possible par téléphone pour prévenir. Le service périscolaire ne prend pas d'enfant « au pied levé » sans information préalable.

Mme VILLETTE rappelle qu'il faut appeler la mairie pour toute modification.

#### **Rentrée 2019**

Les effectifs actuels sont les suivants :

PS : 30 ( officiellement 32 avec 2 enfants forains revenant en fin d'année)

MS : 22 ( officiellement 23 avec une enfant foraine revenant au printemps)

GS : 29 (officiellement 31 avec 1 enfant forain revenant en mars et 1 enfant de saisonniers revenant également en mars)

Mme BASTIE-TURRO conserve la petite section à temps plein.

Mme DUMAS est enseignante titulaire de moyenne section.

Mme PALERMO remplace Mme SERVANT actuellement en congé maternité jusqu'au 13 janvier.

Les prévisions d'effectifs pour l'an prochain sont réparties comme suit :

PS : 29

MS : 32

GS : 23

### ➤ **Exercices de sécurité**

Un premier exercice d'évacuation incendie s'est déroulé le 16 septembre et tout s'est bien passé.

Un exercice de confinement suite à un risque de feu de forêt s'est déroulé le 23 septembre, la mallette PPMS a été vérifiée à cette occasion.

Un exercice de confinement est prévu le 18 novembre et un deuxième exercice d'évacuation incendie est prévu le 10 février.

### ➤ **Projets pédagogiques 2019/2020**

Grâce à l'accueil de M. GODRIE, l'école a pu renouveler la sortie des vendanges au domaine Bertaud-Belieu début septembre pour les 3 classes. Cela reste une expérience unique pour la grande majorité des enfants qui ont découvert l'origine du raisin et son traitement. La vigne est un élément très présent dans leur environnement et cette sortie s'inscrit dans les axes du projet d'école actuel.

La classe de petite section orientera son année vers l'éveil au respect et à la conscience de l'environnement local, le vivant, le visible et l'invisible, le monde des insectes, la forêt, la terre. Après une première période sur le thème de la rentrée, nous allons exploiter la partie visible de l'environnement forêt : arbres et animaux connus pour nous diriger vers le plus petit et l'invisible ( insectes, graines...). Une sortie en ce sens au printemps au conservatoire du patrimoine de La Garde Freinet nous permettra de les découvrir.

La classe de moyenne section axera son travail de l'année autour de l'album « Les aventures d'Adèle la coccinelle » de l'auteur ramatuelle Sylvie Boller. Les élèves découvriront au fil des pages le village et les paysages de Ramatuelle, le monde des insectes. Puis ils entreprendront l'écriture d'un album d'Adèle mais à Gassin cette fois. Des visites des deux villages sont prévues, ainsi que des ateliers autour des insectes et petites bêtes à La Garde Freinet au printemps. L'auteur et l'illustratrice sont venus en classe au mois d'octobre pour rencontrer les élèves et offrir une lecture et une présentation de l'album.

La visite guidée du village de Ramatuelle est prévue le 15 novembre et une visite du village de Gassin est prévue courant janvier. Dans la continuité du travail sur les insectes, la classe souhaite participer à deux ateliers au conservatoire du patrimoine de La Garde Freinet : vers à soie ( qui seront également présents en classe) et petites bêtes de la forêt.

La classe de Grande Section renouvellera son projet piscine début 2020 pour 14 séances. Pour le moment, 5 parents sont agréés. Le projet débutera le 3 février, tous les lundis après-midis.

M. BORDET propose son intervention bénévole dans les classes concernant la prévention des risques domestiques, le rôle des pompiers.

Pour les trois classes :

Le spectacle d'hiver aura lieu le 16 décembre dans la salle Espéridou par la compagnie qui intervient maintenant depuis 3 ans. ( conteuse, décors, musique, interactivité, marionnettes). L'école remercie la mairie pour le financement de ce spectacle.

Le vendredi 20 décembre, la mairie offre un goûter aux élèves le matin (viennoiseries, papillotes, clémentines..). Il se ra suivi de la visite du Père-Noël qui offrira aux enfants un livre sélectionné par les enseignantes ainsi que quelques friandises.

La directrice remercie la mairie pour les travaux d'été : stores en classe de petite section et salle photocopieur, structure extérieure vérifiée et repeinte, grilles à dessin en classe de moyenne section.

Le tirage au sort a désigné cette année la lettre A pour les costumes du carnaval.

### **Questions des parents**

- Les parents délégués et les enseignantes ont fixé :
  - la date du carnaval au vendredi 10 avril.
  - La date de la kermesse au vendredi 15 mai
  - La date du spectacle de fin d'année au 26 juin avec confirmation en attente pour la réservation de la salle.
- Les parents demandent la possibilité de venir manger à la cantine sur inscription comme chaque année. A partir du printemps, il est plus facile de l'envisager à cause des petits qui supportent mal le départ post-méridien de leurs parents.

*Le conseil d'école a été levé à 18h10*

La Directrice

Mme Florence BASTIE-TURRO